

Rejoignez-nous et adhérez au MCPVS

Cotisation annuelle : Fr. 50.–

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Profession :

Rue :

NPA/Localité :

Tél. :

Mobile :

Courriel :

Lieu et date :

Signature :

Remarques :

.....

.....

.....

A renvoyer au :

Mouvement de la Condition Paternelle Valais

Case postale 935

1951 Sion

MOUVEMENT DE LA CONDITION PATERNELLE VALAIS (MCP VALAIS)

Vos droits parentaux ne sont pas respectés ? Et que comptez-vous faire ?

Divorcé, séparé ?

Vos relations avec vos enfants sont bouleversées ?

Votre situation, l'organisation de votre temps sont perturbées ?

Le MCPVS est là pour vous entendre et pour vous soutenir, dans vos démarches.

Le MCPVS peut vous aider, mais seulement si vous faites vous-même le premier pas

Contact et renseignements :

Courriel : comite@mcpvs.ch

Web : www.mcpvs.ch

Le MCPVS s'adresse aux pères qui rencontrent des difficultés dans leurs droits parentaux d'une manière équitable.

Depuis 2008, le Mouvement œuvre à faire connaître les problèmes liés aux droits et aux devoirs du papa qui n'a pas la garde des enfants. Ou comme dit la loi du parent non gardien.

Indépendant de tout parti politique et respectueux des opinions de chacun, le MCPVS ne se bat pas seul à vos côtés. Il collabore avec d'autres associations paternelles telle que la Coordination romande des organisations paternelles (CROP) ainsi que d'autres institutions de défenses des enfants

Le MCPVS alerte régulièrement l'opinion publique quant aux problèmes que doivent assumer les pères lors de divorces conflictuels. Il mène des campagnes d'information aux parlements cantonaux, à la magistrature, aux institutions sociales et aux médias. Il défend les principes de la coparentalité en se basant sur l'intérêt supérieur de l'enfant.



Vos questions, nos réponses

Vous vous demandez comment affronter les autorités judiciaires,

Comment faire face aux échéances qui vous guettent.

Vous vous questionnez quant à vos droits légitimes.

Vous souhaitez être accompagné pour préparer les entretiens avec les autorités tutélaires, judiciaires et sociales.

Pour garder la tête hors de l'eau comment économiser sur vos assurances et impôts.

Vous êtes en conflit avec l'autre parent.

Vos relations avec vos enfants sont difficiles.

Vous vous sentez dévalorisé dans votre rôle de père. Votre situation vous met en colère, vous décourage ou vous fait perdre confiance.

Vous n'êtes pas du tout renseigné des activités, santé, scolarité de vos enfants.

Vous n'êtes plus seul, sortez de votre isolement. Exprimer votre problème, c'est commencer à vous en libérer.

Ou venez directement rejoindre notre groupe de parole **Papa Contact** qui se réunit chaque 1er lundi du mois (sauf en janvier) à 20h00, dans une salle du Café-Restaurant du Grand-Quai Rue du Simplon 33 1920 Martigny 027 722 20 50. Vous y rencontrerez d'autres pères dans votre situation ainsi que des personnes du comité.